

DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE  
-----

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
LE GRAND PERIGUEUX

255 rue Martha Desrumaux  
24000 PERIGUEUX  
-----

DECISION DU PRESIDENT

◇ ◇ ◇ ◇ ◇

**Objet : Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux – Vente de matériel à l'EPIC Périmouv'.**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération du Conseil Communautaire du 16 juillet 2020 déléguant au Président certaines de ses attributions ;

**Considérant que** la Communauté d'Agglomération Le Grand Périgueux a dans son stock du matériel dont elle n'a pas l'utilité, 2 téléphones et 1 borne dect Alcatel neufs, 1 imprimante multifonction OKI d'occasion avec de nombreux consommables.

**Considérant que** le Grand Périgueux a dû mettre à disposition du matériel à l'EPIC Périmouv' afin de procéder au déménagement de l'agence Périvélo.

**Considérant que** le montant est estimé à 640€ TTC pour les téléphones et la borne dect et 1000€ TTC pour l'imprimante multifonction avec consommables.

Le Président,

DECIDE

- de vendre à l'EPIC Périmouv' le matériel cité pour un montant de 1640€ TTC.

Fait à Périgueux, le 16 JAN. 2024

Affichée le 16 JAN. 2024

Le Président  
Jacques AUZOU

